

Le SYNERPA , la FNAQPA et SGS , trois voix se font entendre sur le thème de la qualité de vie des personnes âgées

Rencontre avec Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale



©Cocktail Santé

Le SYNERPA, 1er syndicat national des maisons de retraite privées, la FNAQPA, Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées et SGS, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, se félicitent de leur rencontre le 23 Février 2012 avec Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

A l'occasion de la visite de l'établissement pour personnes âgées dépendantes certifié, ACPPA « Péan » à Paris 13ème, Roselyne BACHELOT-NARQUIN a d'abord reçu le référentiel de certification SGS - QUALICERT pour ensuite saluer l'action du SYNERPA et de la FNAQPA en matière de promotion de la qualité.

Et malgré le report de la réforme de la dépendance, elle s'est également engagée officiellement à faire aboutir rapidement le dossier des équivalences entre la certification de services et les évaluations externes. Selon elle, « une part de la réforme a commencé, la qualité en maison de retraite est un dossier déjà en marche ».

Le SYNERPA et la FNAQPA encouragent donc vivement l'ensemble des maisons de retraite à s'engager massivement dans les démarches d'évaluations externes par le biais de la certification de services QUALICERT qui apporte une réelle valeur ajoutée en termes de démarche qualité.

L'EVALUATION DE LA QUALITE EN MAISONS DE RETRAITE

Enjeu majeur de crédibilité et de confiance pour notre secteur, l'amélioration continue de la qualité dans les maisons de retraite est au coeur des préoccupations tant des pouvoirs publics que des professionnels.

Ainsi, la loi prévoit désormais, qu'au 1er janvier 2015, soit dans deux ans maintenant, toutes les maisons de retraite (EHPAD) devront avoir été auditées et évaluées sur la qualité de leurs prestations, par un organisme indépendant et habilité.

Afin de compléter et d'accélérer cette démarche évaluative, la loi « Hôpital Patients Santé et Territoires » de juillet 2009 porté par Roselyne BACHELOT-NARQUIN, a prévu que les démarches de certification de services déjà réalisées par nombre d'établissements soient prises en compte dans le cadre de l'évaluation externe.

A cet effet, un décret du 30 janvier 2012 précisant les conditions dans lesquelles la certification sera prise en compte dans le cadre de l'évaluation externe vient d'être publié, sonnait ainsi le « Top Départ » de cette première grande période d'évaluation externe de la qualité dans les maisons de retraite.

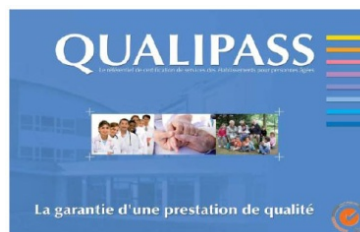
LE REFERENTIEL QUALITE SGS QUALICERT

Initié par le SYNERPA et la FNAQPA dès 1999, le référentiel de certification de services SGS-QUALICERT, est l'outil de référence du secteur depuis de nombreuses années en matière de démarche qualité en EHPAD.

En phase avec les évolutions du secteur, sa version 3 intègre un chapitre complet sur l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés ainsi que les premières recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Ce référentiel, contient également une application informatique qui permet d'élaborer facilement un plan d'amélioration de la qualité avec un tableau de bord pour

chaque membre de l'équipe et des fiches actions pour chacune des caractéristiques certifiables.



LA REMISE DU REFERENTIEL ET LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Désormais et suite à la parution du décret du 30 janvier 2012, des Arrêtés de Madame la Ministre doivent être pris rapidement afin d'accorder des équivalences entre les différents référentiels de certification, notamment SGS Qualicert et AFNOR, et l'évaluation externe obligatoire dès à présent.

Le SYNERPA et la FNAQPA remettront à Madame la Ministre la version 3 du Référentiel de certification ainsi qu'une demande officielle de reconnaissance d'équivalence entre ce nouvel outil de certification et l'évaluation externe.



- **Le SYNERPA en bref**

Premier syndicat national des maisons de retraite privées, le Syndicat National des Etablissements et Résidences Privées pour personnes Agées fédère aujourd'hui près de 1800 établissements et représente 124 000 lits répartis sur tout le territoire. Il est doté d'une Convention collective unique et étendue qui couvre plus de 60 000 salariés.

Le Syndicat représente les intérêts professionnels de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, parlementaires, médias, organisations syndicales de salariés.



- **La FNAQPA en bref**

La Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées est l'une des principales organisations représentatives du secteur gérontologique. Agissant sur le seul domaine des personnes âgées, elle rassemble plus de 350 gestionnaires d'établissements et de services à domicile à but non lucratif, représentant plus de 25 000 personnes âgées et 3 000 000 d'heures d'aide à domicile.

La FNAQPA s'est donnée pour mission de contribuer à l'évolution qualitative de l'accompagnement des personnes âgées. La démarche qualité dans les établissements et services est au cœur de ses préoccupations et de sa mission de représentation et d'information de ses adhérents.